



**FEDERATION FRANCAISE DE TIR
LIGUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE
GESTION SPORTIVE**



CHAMPIONNAT REGIONAL PLATEAUX ARMES ANCIENNES

12 Avril 2024 – LA CHAPELLE SUR ERDRE (SNT NANTES)

LIEU : Stand de Tir - Route de la Jonelière – LA CHAPELLE SUR ERDRE (Tél : 02 40 74 42 97)

GPS : Lat 47.25765 Long -1.54065

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être en possession de sa licence pour la saison en cours
- Avoir participé au championnat départemental
- Avoir réalisé le score minimal de qualification, consulter le document :
[597.pdf \(tirpaysdelaloire.fr\)](#)
- La participation au Championnat régional est obligatoire pour l'inscription au championnat de France

INSCRIPTIONS :

- Après réception des résultats des championnats départementaux, les clubs recevront le palmarès régional des championnats départementaux ainsi que la liste des qualifiés pour les championnats régionaux.
- Les clubs **devront inscrire leurs tireurs qualifiés sur le site SIEL** dédié à cet effet, accessible depuis le site internet de la Ligue en page « Compétitions ». **Ils seront avertis par mel de la date d'ouverture et de la date de fermeture des inscriptions.**
- **Aucune inscription ne sera prise en compte passé ce délai.**
- **Aucune inscription individuelle hors de ce circuit ne sera prise en compte à l'échelon régional** à l'exception des dérogations extérieures qui seront traitées par la Gestion Sportive.
- **Les Clubs sont responsables des inscriptions à l'épreuve régionale et du paiement en ligne à la Ligue.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- Selon le règlement de la Gestion Sportive 2023/2024
- Les tireurs devront se présenter au bureau de contrôle des armes.
- Le championnat se déroulera selon le règlement M.L.A.I.C. en vigueur.

